



FORMATIONS EN OSTEOPATHIE ANIMALE



DEAUVILLE

NOTRE ECOLE EN QUELQUES IMAGES



LA PRATIQUE, CLÉ DE VOÛTE
DE NOS FORMATIONS

FORMATIONS OSTÉOPATHIE ANIMALE

1 MÉTIER, 3 PARCOURS DE FORMATION

VOUS AVEZ LE BAC



FORMATION
INITIALE
5 ANS

VOUS ÊTES MKDE,
VÉTÉRINAIRE, MÉDECIN,
DIPLÔMÉ BACHELIER
REHABILITATION
FONCTIONNELLE ANIMALE



FORMATION
POST GRADUÉE
3 ANS

VOUS ÊTES OSTÉOPATHE DO,
CHIROPRACTEUR, ÉTIOPATHE



FORMATION
POST GRADUÉE
2 ANS

*A L'ISSUE DE CHACUNE DE CES FORMATIONS,
LES ÉLÈVES SERONT APTES À SE PRÉSENTER AUX
ÉPREUVES DU C.N.O.V VALIDANT LE DIPLÔME
D'OSTÉOPATHE ANIMALIER (OA)*

**EQUI
CARE**
BALDASSARI

ECOLE EQUICARE
10 RUE PRINCESSE SOPHIE
DE TROUBETSKOÏ
14800 DEAUVILLE
+33 6 45 70 30 38

FORMATION INITIALE EN OSTÉOPATHIE ANIMALE

L'école d'ostéopathie EQUICARE forme au métier d'ostéopathe animalier (OA), dans le respect de la culture ostéopathique, enrichie des expériences du terrain, de la recherche des sciences fondamentales et médicales et des sciences humaines.

Objectifs pédagogiques

- **Acquérir l'ensemble des méthodes et techniques thérapeutiques manuelles novatrices** pour soutenir et/ou améliorer les fonctions physiologiques et l'homéostasie, qui peuvent être appliquées à un large spectre d'états médicaux
- **Acquérir les compétences et connaissances permettant de se présenter à l'examen du CNOV**

Diplôme d'Ostéopathe Animalier

Depuis le 19 avril 2017 (décret n° 2017-572), l'ostéopathie animale est une profession reconnue en France, avec un diplôme d'ostéopathe animalier délivré par le Comité National de l'Ordre des Vétérinaires (C.N.O.V.).

5 années d'études supérieures, à raison d'un minimum de 1200 heures par année, sont demandées par le C.N.O.V. pour prétendre s'inscrire aux épreuves d'admissibilité (théorie) et d'admission (pratique) du diplôme d'ostéopathe animalier (OA) organisées par le C.N.O.V.

Les élèves en formation EQUICARE bénéficient de 1380 heures par année d'étude.

Pré-requis



Cette formation est ouverte aux élèves détenteurs du baccalauréat après validation du stage préalable à l'entrée en formation

FORMATIONS POST-GRAD EN OSTÉOPATHIE ANIMALE

L'école d'ostéopathie EQUICARE forme au métier d'ostéopathe animalier (OA), dans le respect de la culture ostéopathique, enrichie des expériences du terrain, de la recherche des sciences fondamentales et médicales et des sciences humaines.

Objectifs pédagogiques

- **Acquérir l'ensemble des méthodes et techniques thérapeutiques manuelles novatrices** pour soutenir et/ou améliorer les fonctions physiologiques et l'homéostasie, qui peuvent être appliquées à un large spectre d'états médicaux
- **Acquérir les compétences et connaissances permettant de se présenter à l'examen du CNOV**

Diplôme d'Ostéopathe Animalier

Depuis le 19 avril 2017 (décret n° 2017-572), l'ostéopathie animale est une profession reconnue en France, avec un diplôme d'ostéopathe animalier délivré par le Comité National de l'Ordre des Vétérinaires (C.N.O.V.).

5 années d'études supérieures, à raison d'un minimum de 1200 heures par année, sont demandées par le C.N.O.V. pour prétendre s'inscrire aux épreuves d'admissibilité (théorie) et d'admission (pratique) du diplôme d'ostéopathe animalier (OA) organisées par le C.N.O.V.

Les élèves en formation EQUICARE bénéficient de 1380 heures par année d'étude.

Pré-requis



Cette formation se déroule sur 3 ans si vous êtes :

- **MKDE***
- **vétérinaire***
- **équivalences européennes***
- **diplômé bachelier de la formation en réhabilitation fonctionnelle animale EQUICARE**

et sur 2 ans si vous êtes :

- **ostéopathe DO ***
- **chiropracteur***
- **étiopathe***
- **et équivalences européennes***

*après validation du stage préalable à l'entrée en formation

**EQUI
CARE**
B A L D A S S A R I

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Organisation de la formation

Chaque année d'étude comprend 1380 heures de formation composées comme suit :

- 40 jours en présentiel sur 9 regroupements de 4 à 6 jours chacun
- 320 heures de formation pratique
- 500 heures d'entraînement pratique entre les regroupements
- 400 heures d'études personnelles et de recherche en vue du mémoire
- 160 heures de stages professionnels

Afin d'apporter à chaque élève le temps nécessaire à un apprentissage de qualité et de disposer d'un nombre d'animaux suffisant, EQUICARE limite volontairement le nombre d'élèves à environ 14 par promotion.

Modalités logistiques

- **EQUICARE est domicilié à DEAUVILLE. Les regroupements se font sur Deauville et ses environs.**
- Le lieu et l'adresse des regroupements sont communiqués dans les convocations envoyées 15 jours avant les sessions de formation.
- La formation peut être intégrée en cours de cursus, sous certaines conditions.
- Les modules non effectués devront être rattrapés avant la fin de l'année d'études. Un aménagement de la formation pourra être envisagé, sur demande de l'élève, après étude de son dossier.
- En cas de force majeure, EQUICARE se réserve le droit de suspendre la formation, de modifier le programme, le nombre de modules, les intervenants et le lieu de la formation.



ANIMAUX

Les élèves, sous certaines conditions, ont la **possibilité de venir avec leurs animaux** (les cavaliers avec leurs chevaux par exemple). Ils bénéficieront des exercices de pratique lors des regroupements et de la prise en charge des intervenants.

ASSURANCES

L'élève est assuré sur son lieu de formation, lors de son suivi d'entraînement et pendant ses stages.

ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATIONS

Cours théoriques et pratiques

La formation a une orientation « pratique » marquée, en lien avec le côté manuel prépondérant de la médecine ostéopathe.

- Les élèves ont accès aux **cours théoriques** 15 jours avant un regroupement et l'étudient chez eux
- La mise en **pratique** s'effectue à chaque regroupement
- Un **suivi d'entraînement** est à réaliser par les élèves entre chaque regroupement
- Des **stages** sont à réaliser au cours de chaque année de formation

Modalités d'évaluation

- **Contrôle continu** théorique et pratique
- **Épreuves théoriques et pratiques** à la fin de chaque année d'études
- Remise et présentation orale d'un **mémoire** de 10 pages maximum à la fin de chaque année d'études

Examen et certificat de pratique

La formation est sanctionnée par un **certificat de pratique en ostéopathie animale** qui sera remis aux élèves ayant satisfait à toutes les épreuves, à la fin de chaque cycle.

Les élèves ayant complété la formation en entier se présentent ensuite aux épreuves d'admissibilité et d'admission du diplôme d'ostéopathe animalier (OA), organisées par le C.N.O.V.

Une préparation spécifique à l'examen est incluse dans le cursus de formation, via visioconférence pour la théorie et deux stages présentiels pour la pratique

INDICATEURS DE RÉSULTAT



Depuis 2020, 47 élèves formés :

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction :
92.4%

Taux de réalisation 92.04%

Promotion 2024/2025 :

11 élèves en cours de formation

Chez EQUICARE, on vous donne toutes les clés pour vous former à un métier et directement entrer sur le marché du travail

**EQUI
CARE**
B A L D A S S A R I

EQUIPE ENSEIGNANTE

EQUI
CARE
BALDASSARI

Hervé Baldassari

Responsable de la société EQUICARE, directeur de la formation, ostéopathe DO et OA, MKDE, préparateur physique



William Hamouchi

Ostéopathe DO et OA,
enseignant



Julien Fabre

Maréchal-ferrant, enseignant,
compagnon du devoir



Matthieu Bénéjean

Dentiste équin, enseignant



Thierry Lhermitte

Enseignant des savoirs éthologiques



MODALITES D'INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS

- Contacter Hervé Baldassari pour un **entretien téléphonique** au 06 45 70 30 38
- **Effectuer le stage préalable** à l'entrée en formation avant le début de la formation (novembre) :

Ce stage de 32h sur 4 jours a pour objectif de **présenter au candidat un aperçu global de ce métier et à l'aider à prendre la décision de s'engager ou non dans cette formation.**

Lors de ce stage, l'élève est en immersion dans un rassemblement d'élèves en formation. **Il n'est pas un simple observateur, mais un participant actif, ce qui lui permet d'être immédiatement en contact « manuel » avec le métier et la méthodologie EQUICARE.**

- **A l'issue du stage préalable à l'entrée en formation**, l'élève et EQUICARE prennent ensemble la décision de continuer ou non
- **En cas d'accord, l'élève reçoit le dossier d'inscription à la formation** et les frais d'inscription au stage* sont déduits des frais de première année.

NB: La formation peut être intégrée en cours de cursus, selon certaines conditions



En cas de situation de handicap, une étude de faisabilité de la formation doit être étudiée, afin de définir les adaptations éventuelles.

TARIFS

***1 000 € le stage de 32 heures**, préalable à l'entrée en 1ère année
8 300 € par année de formation
200 € de frais administratifs par année de formation



Pour plus d'informations :

Hervé Baldassari
+33 6 45 70 30 38
info@equicare.fr
www.equicare.fr

EQUI
CARE
B A L D A S S A R I

EQUICARE EST UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ QUALIOP1

EQUICARE, SIRET 512 707 233 00031 RCS Lisieux 10 rue Princesse Sophie Troubetskoï 14800 Deauville

Organisme de formation : « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140308814 auprès de la préfecture de Normandie »

Dernière mise à jour de ce document : 01/04/25